

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : Lundi 28 septembre 2020

Année scolaire : **2020-2021**
Numéro de séance : **1**
Date de transmission de la convocation aux membres :
1^{ère} convocation (oui/non) : **OUI**
2^{ème} convocation (oui/non) : **NON**
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : **Mme Laurence AUDE**
Secrétaire de séance : **Mme Liliane BONNEAUDEAU**
Quorum : **13**
Nombre de présents : **14**

Ordre du jour

A- Vie pédagogique et éducative

1. Approbation du PV de CA du 23 juin 2020
2. Contexte de rentrée et protocole sanitaire applicable à la rentrée
3. Bilan de l'affectation et résultats du DNB
4. Association sportive : bilan et perspectives
5. Foyer Socio Educatif : bilan et perspectives
6. Bilan infirmerie
7. Structure 2020-2021
8. Organisation des rencontres parents-professeurs de l'année
9. Ventilation des IMP, référents et cadre de la mission
10. Délégation vers le principal adjoint
11. Cérémonie de remise du DNB

B- Fonctionnement général

1. Permanences des congés de Toussaint
2. Renouvellement de contrats et conventions
3. Bilan du 1^{er} exercice incendie de l'année scolaire

C- Vie budgétaire et financière

1. Tarifs des dégradations et prestations personnelles
2. Délégation de signature

D – Questions diverses

- Annexes :

PRESENCE au CONSEIL
Séance du 28 septembre 2020

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom - Prénom	P[☐]	A[*]	E[*]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	AUDÉ Laurence	P						
	Principale adjointe	VRIGNAULT Mathilde			E				
	Gestionnaire	L'HUILLIER Lucie			E				
	CPE	TENDRON Sandrine	P						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	HAVETTE Hélène			E				
		BRILLAUD Chantal			E				
	Groupement de communes	CROMER Marie Thérèse	P						
	Commune siège	DECRON Marie Paule	P						
PERSONNALITES QUALIFIEES		GOBIN Laurent		A					
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	GUERTIN François Xavier			E	MOINARD Christophe			
		GORON Sylvie	P			PINAUDEAU Vincent			
		MOUSSET Mireille	P			MELIN Laurence			
		JUBIEN VIGNIER Emmanuelle	P			FELIX Carole			
		PRONOST Pascale	P			FILLON Jean Yann			
		BRUNETEAU Emmanuelle	P						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BONNEAUDEAU Liliane	P						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	CATHELINAUD Maxime	P			AUBOUIN Sandrine			
		DAMPURE Vanessa	P			PERRIN Valérie			
		MAGNERON Sandra			E	ROULAND Natacha			
		COULONNIER Christophe			E	GIRET Nathalie			
		MOREAU Sophie	P			MENARD Anita			
		LAPEYRE Sylvie	P			BOUCELLIER Vincent			
	Elèves				E				E
				E				E	

P : présent

A : Absent

E : Excusé

Préambule

La séance débute à 18h15 sous la présidence du Chef d'Etablissement.
Le quorum est atteint. 14 personnes sont présentes.

Madame BONNEAUDEAU, pour le collège des personnels, est désignée secrétaire de séance.

Madame AUDE reprend l'ordre du jour de la séance.
L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

A – VIE EDUCATIVE ET PEDAGOGIQUE

A1. Approbation du PV de CA du 23 juin 2020

Le procès verbal de la séance du 23 juin 2020 dernier est approuvé :

Votants : 14 Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 2

A2. Contexte de rentrée et protocole sanitaire applicable

Les grands principes :

- ⇒ La rentrée est adaptée à la circulation du virus sur le territoire. Des décisions sont prises au local en fonction des situations sur le terrain. En septembre, sur Celles sur Belle, la situation est sereine.
- ⇒ Concernant les élèves considérés comme vulnérables : les médecins apprécient les modalités à mettre en œuvre (masques renforcés...)
- ⇒ Des masques élèves sont fournis régulièrement en fonction des dotations que nous recevons (Etat et Conseil Départemental)

Le protocole sanitaire applicable à la rentrée :

- ⇒ Gestes barrières et port du masque obligatoire pour tous et tout le temps
- ⇒ Nettoyage des mains, gel hydro-alcoolique
- ⇒ Sens de circulation pour limiter les rassemblements
- ⇒ Passage en restauration par classe et par niveau (renforcement cette semaine avec des tables nominatives) / Port du masque jusqu'au moment où l'on s'assoit (idem restaurant)
- ⇒ Limiter les regroupements à l'entrée et à la sortie du collège
- ⇒ Organisation spécifique passage toilettes
- ⇒ Aération des salles
- ⇒ Désinfection des outils partagés
- ⇒ EDT ordinaire (*une version + contraignante avec salle attribuée aux classes est prête si besoin*)
- ⇒ Pratique de l'EPS : Pas de masques, distanciation physique autant que possible
- ⇒ Pratique de la chorale : si 1,50 entre chaque élève sans masques, sinon chant avec masques

Mme CROMER demande si les absences d'élèves engendrent un impact en restauration (gestion des denrées...).

Mme AUDE répond par la négative. A ce stade de l'année, le nombre d'élèves absents est tout à fait raisonnable Au regard de notre activité habituelle. Mais il s'agit de points de vigilance.

En cas de suspicion, quelle gestion ?

En cas d'apparition de symptômes évocateurs du COVID chez un élève ou un adulte :

La personne reste à son domicile et consulte son médecin. Avertir le collège.

- Si COVID avéré : sept jours à minima et domicile jusqu'à la fin des symptômes
- Absence de COVID : Retour au collège

Les priorités du mois de septembre :

- L'accueil bienveillant des élèves dans un cadre d'apprentissage serein
- Des évaluations pour les 6èmes entre le 14.09 et le 02.10.2020 – Des outils pour positionner l'élève et réaliser des remédiations rapidement

- La vérification des paramètres pour enclencher un enseignement hybride ou 100 % à distance : maîtrise de l'outil pronote, formations...

A3. Bilan de l'affectation et résultats du DNB session 2020

Madame AUDE présente, à l'aide d'un diaporama, les résultats de l'affectation de juin 2020, ainsi que ceux du diplôme national du brevet.

Plus de 99% des élèves ont été affectés dont près de 80% en 2^{nde} GT.

A3. Bilan de l'AFFECTION 2020						
	Nombre d'élèves	Total affectés	2 ^{nde} GT	2 ^{nde} Prof.	CAP	Non affectés
2020	126	125	99	24	2	1*
	100	99,20 %	78,57 %	19,04 %	1,58 %	0,79 %
2019	138	137	105	31	3	
	100	99,27 %	76,08 %	22,46 %	2,17 %	

DNB : Dans un second temps, madame Audé présente les résultats du DNB.

Ces résultats sont très satisfaisants, avec plus de 95 % de réussite, qui démontre là encore une progression régulière de la réussite au DNB depuis plusieurs années.

A3. Diplôme National du Brevet - session 2020							
- DNB - % admis	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Académie	84,69	85,69	86,40	90,39	86,34	86,48	90,41
Département	85,91	86,80	87,84	91,89	87,43	87,90	91,46
Etablissement	90,38	89,58	96,27	96,12	93,89	93,52	95,93
Effectif	104	114	134	129	131	139	123

Résultats DNB 95,93%

Présents

Moyenne /20 du socle commun	2017	2018	2019
Académie	14,87	14,68	14,87
Deux-Sèvres	15,06	14,67	14,84
Etablissement	15	15,15	15,44

Part des mentions	2018	2019	2020
Académie	66,34	65,45	75,69
Deux-Sèvres	67,67	66,14	77,60
Etablissement	71,75	79,13	86,99

A4. Bilans et perspectives de l'association sportive

Madame MOUSSET présente le rapport.

◆ 102 licenciés en 2019-2020.

L'AS a d'abord participé à la journée du sport scolaire : raid multi activités avec les collèges du district.

Puis l'AS a participé à toutes les activités du district : sports collectifs, sports de raquettes, fitness, course d'orientation

4 équipes ont été qualifiées pour les championnats départementaux qui n'ont pas pu se tenir après le confinement.

Les professeures d'EPS sont très inquiètes pour cette année, avec l'impossibilité de pratiquer les sports collectifs qui sont en général les activités qui plaisent le plus aux élèves ; elles craignent de perdre des licenciés.

Les membres du conseil d'administration approuvent-ils le rapport d'activité de l'association sportive ?

Nombre de votants : 14

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Le bilan de l'AS est approuvé.

A5. Bilans et perspectives de l'association FSE

Madame PRONOST présente le rapport d'activités du FSE et les éléments financiers :
Il y a 444 adhérents.

Les sources de revenus du foyer coopératif sont :

- les cotisations des élèves : 444 adhérents sur l'année scolaire 2019-2020
- la vente de produits régionaux sur le niveau 3ème et 4ème latinistes qui a rapporté 1636 €
- la vente de photos de classes qui a rapporté 1789 €

Avec cet argent, le FSE a :

- adhéré à l'Office Central de la Coopération à l'École : 1 151,50 €
- participé aux activités pédagogiques du collège à la hauteur de 4 000 €
- assuré l'achat de matériel pour le local Foyer (livres, ballons, balles ping-pong, jeux, déco de Noël...) pour la somme de 603 €
- fait un don à l'Association Sportive du collège d'un montant de 600 €
- aidé à l'achat de livres de français et de matériel de construction géométrique

L'AG du foyer a vendredi 09 octobre, les priorités de l'année scolaire 2020 2021 seront définies.

A6. Bilan de l'infirmerie

Madame AUDE rappelle le contexte dans lequel s'inscrit le poste de l'infirmerie.
Il est réparti entre le collège et ses écoles de secteur.

En 2019-2020, l'infirmière a exercé de la manière suivante :

- 60% sur le collège = 549 élèves
 - 40% sur les écoles du secteur = 1 010 élèves
- Total élèves = 1 559

L'infirmière était en poste à 100% depuis la première année.

Madame AUDE présente les actions principales qui ont été conduites par Me Fruchon :

- Dépistage infirmier de tous les élèves de 6è
- Suivi des PAI
- Participation aux ESS et équipes éducatives
- Intervention directe auprès d'élèves (malaises en classe, blessure en EPS...)
- Accueil et écoute à l'infirmerie + 1ers soins
- Participation au CESC + C'est-à-dire + Cellule de prévention du harcèlement
- Intervention EVAS (éducation vie affective et sexuelle)
- Intervention dans les classes
- Suivi de la section sportive

Mme MOREAU demande ce que signifie dépistage infirmier.

Mme AUDE répond qu'il s'agit de rendez-vous obligatoires et individuels avec tous les enfants de 6èmes pour vérifier les principales problématiques de santé (audition, vue...). Des dépistages obligatoires réguliers sont organisés tout au long de la scolarité des enfants. Ces moments sont précieux pour l'infirmière.

Mme MOREAU demande si l'année passée tous les dépistages ont été réalisés et si non, pourront – ils être reportés cette année.

Mme AUDE répond qu'avec le confinement, madame FRUCHON n'a pas pu voir tous les 6èmes. Il est peu probable qu'elle puisse remédier à cette situation cette année vu le contexte.

A7. Structure 2020-2021

Mme AUDE présente l'évolution des effectifs d'élèves. Une baisse significative est constatée pour la 2^{ème} année. Mme AUDE rappelle qu'il s'agit d'une évolution démographique (moins d'élèves dans le primaire) et que cette diminution va se poursuivre dans les années à venir. De fait, il y aura des impacts sur les postes.

Les effectifs

Divisions	Effectifs
3 ^{ème}	125
4 ^{ème}	119
5 ^{ème}	163
6 ^{ème}	132
TOTAL	539

Rappel effectifs années précédentes :

2014	2015	2016	2017	2018	2019
580	589	595	588	552	549

Mme AUDE rappelle que les effectifs sont en baisse depuis plusieurs années liés à la courbe démographique.

Mme CROMER demande si le collège dispose des chiffres concernant les élèves qui n'entrent pas en 6^{ème} à Celles sur Belle. Mme AUDE répond que nous disposons de toutes les demandes de dérogation et que les enseignants de CM2 nous transmettent les informations concernant le départ vers le privé. Depuis une dizaine d'années, les chiffres sont très stables.

A8. Organisation des rencontres parents professeurs de l'année

Madame AUDE présente les modalités de rencontres qui sont prévues avec les familles cette année, et explique qu'il y a déjà eu en septembre, trois soirées consacrées à des rencontres avec les familles qui touchent tous les niveaux, et une rencontre supplémentaire spécifique au niveau 6^{ème} qui s'est déroulée le jeudi 24 septembre.

- ⇒ Rencontres parents-professeurs :
- Lundi 14 et jeudi 17 décembre : 6^{ème} et 3^{ème}
 - Mardi 05 et jeudi 07 janvier : 5^{ème} et 4^{ème}

- ⇒ Réunion d'information parents 3^{ème} sur l'orientation/affectation en lycée général : Jeudi 21 janvier 2021
 ⇒ Réunion d'information parents 3^{ème} sur l'orientation/affectation en lycée professionnel : Mardi 30 mars 2021

A9. Indemnités pour missions particulières

Madame AUDE rappelle aux membres que les [décrets n° 2014-940](#) et [n° 2014-941 du 20 août 2014](#) ouvrent la possibilité aux enseignants d'accomplir, avec leur accord et pour répondre à des besoins spécifiques, des missions particulières, soit au sein de leur établissement, soit à l'échelon académique sous l'autorité du recteur.

Ces missions ne relèvent ni du service d'enseignement proprement dit, ni des missions définies au II de l'article 2 du décret n° 2014-940 et au II de l'article 25 du [décret n° 86-492 du 14 mars 1986](#).

6,25 IMP ont été attribuées pour le collège François Albert ; 3 autres étant d'ores et déjà fléchées sur des missions spécifiques.

TAUX	Equivalent euros	Equivalent IMP
TAUX 1	312,50 euros	0,25 IMP
TAUX 2	625,00 euros	0,5 IMP
TAUX 3	1 250,00 euros	1 IMP
TAUX 4	2 500,00 euros	2 IMP
TAUX 5	3 750,00 euros	3 IMP

TOTAL DES IMP ATTRIBUEES
9,25

IMP SPECIFIQUES DOTATION RECTORAT	VOLUME ATTRIBUE
EPS	2
CHORALE	1
TOTAL	3

IMP FIXES COLLEGES 79	VOLUME ATTRIBUE
RUPN	2
DEVOIRS FAITS	0,25
COORDINATION DISCIPLINAIRE	1
COORDINATION CYCLE	2
PEAC	0,5
TOTAL	5,75

DELTA
(ligne spécifique liée à la perte de l'heure de labo en technologie)
0,5

Mme AUDE précise que les IMP, en fonction des tailles d'établissement, ne sont pas utilisées sur les mêmes objets. Dans les gros collèges comme à Celles sur Belle, les IMP sont mobilisées essentiellement sur de la coordination, alors que dans les petits collèges, on utilise ces IMP comme des leviers sur des missions très spécifiques.

Le volume commun est de 6,25 IMP.

Les 3 IMP autres (EPS et chorale) ne font pas l'objet d'un avis en CA sur leur ventilation ; elles sont d'ores et déjà fléchées.

-Les membres du conseil d'administration donnent-ils un avis favorable sur la ventilation des IMP proposées ?

Nombre de votants : 14

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

La ventilation des IMP est approuvée.

A10. Délégation vers la principale adjointe

Nous accueillons cette année une nouvelle principale adjointe madame VRIGNAULT.
Il convient de lui donner une délégation de signature sur un certain nombre de sujets qui entrent dans son domaine de compétence direct et qui peuvent être nécessaires pour garantir le suivi du quotidien :

- Ordres de mission des professeurs et des personnels éducatifs
- Certification des états de frais de déplacement et des modifications d'EDT
- Visa des autorisations d'absence du personnel enseignant, éducatif et de santé
- PV commissions CESC et fonds social
- Notifications de sanctions disciplinaires sur le niveau 5è et 4è

A11. Cérémonie républicaine de remise des diplômes du Brevet

Pour information aux membres, Mme AUDE précise que la cérémonie de remise des diplômes est reportée à une date ultérieure non connue compte tenu de la crise sanitaire.

Cette cérémonie pourra éventuellement être annulée totalement si la crise du COVID persiste.

B- Fonctionnement général

B1. Permanences des petites vacances

Madame AUDE présente les permanences des petites vacances pour l'année scolaire.

Vacances	Permanences
Toussaint	Lundi 19 et mardi 20 octobre 2020
Noël	
Février	Lundi 8 et mardi 9 février 2021
Pâques	Lundi 12 et mardi 13 avril 2021

B2. Renouvellement de contrats et nouvelles conventions

Madame AUDE présente les contrats et conventions à renouveler en ce début d'année pour permettre l'organisation d'un certain nombre d'activités.

- Convention avec la communauté de communes du pays Mellois (forum des métiers et escabelle)
- Conventions AGAPE (épicerie, surgelé et charcuterie) : à partir du 01/01/2021
- Convention logement COP : loyer 321,5€ et charges 91,5€ : du 01/09/2020 au 31/08/2021
- Convention DGFIP
- Contrats Paléosite : sorties prévues le 09/10, le 15/10 et le 16/10

-Les membres du conseil d'administration autorisent-ils le chef d'établissement à signer les contrats et conventions décrites ci-dessus ?

Nombre de votants : 14

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Autorisation donnée au chef d'établissement de signer ces conventions.

B3. Bilan de l'exercice incendie du 25 septembre 2020

Madame AUDE fait le bilan du 1er exercice incendie de l'année qui s'est déroulé quelques minutes avant la récréation du matin du 25 septembre.

Les EPLE sont soumis à la même réglementation que les ERP. Il est nécessaire de réaliser dans le 1^{er} mois de fonctionnement un exercice incendie.

Les personnels ont été prévenus en amont. L'évacuation s'est déroulée correctement, mais relativement longuement.

Autant d'exercices que nécessaire peuvent être mis en place au cours de l'année scolaire et dans les mois suivants. Un deuxième exercice est au moins exigé.

Mme AUDE rappelle aux membres présents que plusieurs exercices de sécurité (notamment PPMS) seront mis en œuvre cette année, comme l'année précédente.

C- Vie budgétaire et financière

C1. Préparation du budget 2021 - Tarif des dégradations

Madame AUDE rappelle que dans le cadre de la préparation du budget 2021, plusieurs tarifs dits de « reversement », sont à voter.

- Carnet de correspondance : 2 €
- Carte de self : 10 €
- Dégradations : Tarifs fixés au prix de revient de la réparation ou du remplacement (soit facture du matériel, soit facture de l'entreprise extérieure)
- Photocopies personnelles : Noir (0,05€) Couleur (0,06€)

Les membres du conseil d'administration approuvent-ils les différents tarifs qui sont proposés ?

Nombre de votants : 14

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Les tarifs proposés sont approuvés à l'unanimité.

Mme CROMER demande s'il y a beaucoup de dégradations dans ce collège. Mme TENDRON répond que non. Nous avons constaté une véritable diminution du nombre de cartes de self perdues ou abimées lorsque nous avons augmenté le tarif de renouvellement.

D'une manière générale, peu de dégradations sont observées.

C2. Délégation de signature

Il est nécessaire de permettre à la gestionnaire de signer des bons de commande (dans une limite de 1 000 euros) afin de permettre un fonctionnement facilité et éviter de solliciter le chef d'établissement en permanence. Cette compétence est déléguée et votée en CA.

Les membres du conseil d'administration approuvent-ils la délégation attribuée au gestionnaire pour lui permettre de signer des bons de commande à hauteur de 1 000 euros ?

Nombre de votants : 14

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

La délégation à la gestionnaire est approuvée à l'unanimité.

D- Questions diverses

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

La secrétaire de séance,
Mme BONNEAUDEAU

La présidente
Mme AUDE

